



## Faire appel aux prud'hommes

Par **Alice**, le **04/12/2014** à **17:37**

Bonjour,

Je vais à priori gagner sous peu mon procès aux prud'hommes pour licenciement sans cause réelle et sérieuse. Mon ancien employeur va certainement faire appel de cette décision, ma question est :

Aura t-il la possibilité de rajouter de nouvelles pièces au dossier, du type attestation d'autres salariés ?

Merci de votre aide

Bonne réception

Par **P.M.**, le **04/12/2014** à **18:03**

Bonjour,

L'employeur pourrait éventuellement ajouter d'autres pièces avant que l'affaire soit rejugée par la Cour d'Appel...